

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 DEPARTEMENT : HAUTE
 VIENNE
 Arrondissement :
 LIMOGES
 Canton :
 CONDAT/VIENNE
 Commune : SOLIGNAC

Délibération n° 2026DEL07
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SOLIGNAC
Séance du 31 mars 2026

Nombres de membres	
En Exercice	19
Présents	17
Votants	19

Date de convocation
26/03/2026

Date d'affichage
26/03/2026

Objet de la délibération
DESIGNATION
DES MEMBRES
DU SIPE
(SYNDICAT
INTERCOMMUNA
L POUR
L'ENFANCE DU
VAL DE BRIANCE)

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis à la salle du conseil de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane THEILLET, Maire.

Présents : Mmes E.BETTE, B.CACOYE, R.CASTERA, M.COMES, H.LALLET, B.LE BOUCHER, S.MOKEDDEM.

MM L.BALLET, D.CHANTEREAU, M.CITHAREL, E.LOURME, M.PENICAUD, X.PENOT, A.PORTHEAULT, E.PREVOST, JF.SIBERT, S.THEILLET

Procurations : Mme HEYRAUD a donné procuration à M. LOURME
 Mme PREVOST a donné procuration à M. PREVOST

Mme CASTERA a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire,

▪ Rappelle aux membres du Conseil Municipal la procédure de renouvellement des membres du SIPE. Le syndicat de communes est administré par un organe délibérant. Il est composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres.

Le nombre et la répartition des sièges sont en général fixés par la décision institutive qui peut prévoir des délégués suppléants.

Le président est élu par le comité syndical, selon les règles applicables à l'élection du maire, au scrutin secret à trois tours (article L. 5211-2 et L. 2122-7).

- Propose de désigner 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants de la commune auprès du SIPE
- Propose de désigner :
 - Eric PREVOST, Sonia RAYMOND, Betty LE BOUCHER, Rachelle CASTERA, titulaires.
 - Catherine PREVOST, Béatrice CACOYE, suppléantes

Le Conseil Municipal, a délibéré :

Par 19 voix pour, 0 contre, 0 abstention

- Accepte de fixer le nombre à 4 titulaires + 2 suppléants
- Sont désignés :
 - Eric PREVOST 19 voix (dix-neuf), titulaire
 - Sonia RAYMOND 19 voix (dix-neuf), titulaire
 - Betty LE BOUCHER 19 voix (dix-neuf), titulaire
 - Rachelle CASTERA 18 voix pour (dix-huit), une abstention titulaire
 - Catherine PREVOST, Béatrice CACOYE, suppléantes

Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
 Le Maire


 Stéphane THEILLET

Certifié exécutoire par Stéphane THEILLET, Maire
 Compte tenu de la transmission en Préfecture
 et la publication le 10/04/26
 Le Maire,



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le



ID : 087-218719201-20260410-2026DEL07-DE

